



VISITEZ LE PARC ÉOLIEN DE L'ÉRABLE

UNE EXPÉRIENCE UNIQUE QUI VOUS PERMETTRA DE RÉFLÉCHIR
SUR LES AVANTAGES ET L'AVENIR DE CETTE SOURCE D'ÉNERGIE
RENOUVELABLE !

UNE ÉNERGIE PLUS GRANDE QUE NATURE !

DÉCOUVRIR UNE TECHNOLOGIE VERTE
Laissez-vous enchanter par la visite du parc éolien de L'Érable qui vous permettra d'examiner de près l'un des parcs éoliens les plus imposants au Québec tout en appréciant les paysages du haut des montagnes.



Vous assisterez à la présentation d'une vidéo plus grande que nature (sur écran géant) d'une durée d'une vingtaine de minutes avant de partir en autobus sur la route des éoliennes pour admirer nos géantes dans toute leur splendeur.

La véritable aventure commence par une visite chez un propriétaire privé pour obtenir une vue panoramique du parc et celle d'une tour de mesure des vents. Par la suite, des arrêts à la station de contrôle et au pied d'une éolienne complètent le programme.



À DÉCOUVRIR

- Des panneaux d'interprétation uniques!
- Une vidéo captivante!
- Un parc plus grand que nature!



POUR LES GROUPES SCOLAIRES

Montage d'une éolienne miniature pour découvrir son fonctionnement et comprendre la production d'électricité! (1 h)



Tarifs et politiques de groupes

TARIFS DES VISITES PAR PERSONNE

- 8 \$ - Visite scolaire 2 h (vidéo et visite)
- 12 \$ - Visite scolaire 3 h (vidéo, visite et expérimentation)
- 8 \$ - Visite grand public 2 h (vidéo et visite)
- 3 \$ supplémentaire - utilisation de notre autobus
- Les tarifs s'appliquent aux groupes de 20 personnes et plus.
- Un billet gratuit pour accompagnateur par groupe de 20 billets.

HORAIRE DES VISITES

- De mai à octobre
- Du lundi au dimanche
- De 8 h 30 à 17 h

RÉSERVATIONS

- Communiquez avec : Marie-Aube Laniel, conseillère touristique
1 (800) 360-2989 poste 1281
malaniel@erable.ca
- Renseignements à fournir au moment de la réservation : date et heure de la visite, nombre de participants, nom du groupe, adresse postale, numéro de téléphone, adresse courriel, numéro et date d'échéance de carte de crédit.
- Il est recommandé de réserver au moins trois semaines à l'avance.
- Le contrat de réservation doit être signé et retourné dans les cinq jours ouvrables.
- Un minimum de 20 personnes est requises et un maximum de deux groupes de 35 personnes chacun peuvent être admis en même temps.

MODIFICATIONS ET ANNULATIONS

- Nous devons être avisés par écrit des modifications et annulations au moins 14 jours avant la visite. Autrement, le coût total de la réservation sera imputé à la carte de crédit fournie lors de la réservation.

PAIEMENT

- Le règlement de la facture peut se faire en argent comptant, par carte de crédit ou par chèque libellé à l'ordre de la MRC de L'Érable.

